

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2007**

**Délibération
n° 2007.09.342**

**Parc des
Expositions et des
Manifestations -
aménagement de la
voirie et du parking -
lot n° 4 " espaces
verts - mobiliers -
clôtures" : avenant
n° 3**

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 septembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Raymond ARLOT, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Annette FEUILLADE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à François ELIE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Patrick RIFFAUD à Jean MARDIKIAN

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Jean DUMERGUE par Raymond ARLOT, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / PARC DES EXPOSITIONS	Rapporteur :
--	---------------------

PARC DES EXPOSITIONS ET DES MANIFESTATIONS - AMENAGEMENT DE LA VOIRIE ET DU PARKING - LOT N° 4 " ESPACES VERTS - MOBILIERS - CLOTURES" : AVENANT N° 3
--

Par délibération n°309 du 29 septembre 2005, le conseil communautaire a autorisé le lancement de la procédure de marché relative aux travaux d'aménagement de la voirie et du parking du parc des expositions et des manifestations – 4 lots.

La commission d'appel d'offres du 10 février 2006 a attribué le lot n° 4 « Espaces verts – mobiliers - clôtures » au groupement PAYSAGES ET PEPINIERES (mandataire)/ JARDINS DE L'ANGOUMOIS – Route de La Rochefoucauld - 16220 MONTBRON, pour un montant de 476 478,75 € HT.

Les deux avenants précédents ont porté le montant du marché à 464 044,51 € HT, soit une diminution de 2,61 % par rapport au montant initial du marché.

Il convient désormais d'augmenter les quantités estimatives du poste renforcement des amendements dans les proportions suivantes :

- Renforcement des amendements
(engrais, azote...) 30,69 € x149 m³ (699 m³ au lieu de 550 m³) 4 572,81 € HT

Le montant de l'avenant n°3 s'élève à 4 572,81 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 18 septembre 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°3 au lot n°4 « Espaces verts – mobiliers - clôtures » confié au groupement PAYSAGES ET PEPINIERES (mandataire)/ JARDINS DE L'ANGOUMOIS – Route de La Rochefoucauld - 16220 MONTBRON pour les travaux d'aménagement de la voirie et du parking du parc des expositions et des manifestations, ayant pour objet des travaux en plus value d'un montant de 4 572,81 € HT.

Le montant du marché passe à 468 617,32 € HT, soit une diminution de 1,65 % par rapport au montant initial du marché en tenant compte de l'avenant précédent.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - article 2312 – sous-fonction 90 – opération 2005.01 – autorisation de programme 1 (2005).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 03 octobre 2007	Affiché le : 03 octobre 2007